



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Au printemps, les chenilles du pin et du chêne descendent des arbres pour s'enterrer. Elles représentent un **risque pour la santé des hommes et des animaux**.

Les chenilles processionnaires, reconnaissables à leurs nids de soie blanche dans les pins, provoquent démangeaisons et allergies qui peuvent s'avérer dangereuses pour l'homme et les animaux. Recommandations et conseils pour lutter contre leur prolifération.

Les risques sanitaires chez l'adulte et chez l'enfant en bas âge

Les poils des chenilles processionnaires contiennent une toxine urticante et allergisante, à l'origine d'irritation cutanée et oculaire chez les personnes séjournant dans les lieux infestés.

Ces chenilles, lorsqu'elles sont agressées, dispersent au gré du vent leurs poils, qui par des crochets peuvent s'accrocher aux habits ou à la peau. La démangeaison provoquée par les crochets incite à se gratter, et ainsi à faire éclater les poils, libérant la toxine.

Les recommandations

- D'éviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés, de porter des vêtements couvrants si l'on se rend malgré tout dans ces zones.
- De ne pas manipuler les chenilles et les nids.
- De ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants qui pourrait provoquer une atteinte cutanée, oculaire et respiratoire.
- D'éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.
- De ne pas faire sécher le linge à l'extérieur près des pins par grand vent.
- De prendre toutes les mesures de précaution pour éviter le contact avec les poils urticants déposés en particulier sur les pelouses, d'éviter de tondre les pelouses sous les arbres infestés.